

## UNE PRÉCIEUSE ARLÉSIENNE, SES NOTES, SES CURIOSITÉS

La Bibliothèque de Marseille possède un épais carnet, ou mieux un minuscule registre (cote 48.606, 227 feuillets, écriture du XVII<sup>e</sup> siècle), qui porte sur la feuille de garde cette mention : « *Remarques recueillies par Madame la Marquise de Robiac Estoublon, escriptes de sa propre main.* » (*Catalogue des manuscrits des Bibliothèques de France*, t. XV, p. 303, n<sup>o</sup> 1065). En voici le contenu : du feuillet 2 au feuillet 152, une sorte de dictionnaire philosophique consacré à diverses notions morales ; — du feuillet 153 au feuillet 185 inclus, sous le titre *Remarques générales*, une suite de pensées « détachées » ; — aux feuillets 189-190, une liste de renvois à divers ouvrages ; — après quelques pages blanches, du feuillet 205 au feuillet 226, *Observations pour bien parler et de ce qui concerne le langage*. Ce manuscrit est inédit ; il n'a jamais été étudié. Il va nous permettre de pénétrer dans l'intimité intellectuelle d'une précieuse, ou d'une femme savante, au moment où Molière bafouait ses pareilles dans la Capitale.

L'identification de cette marquise n'est pas malaisée. La famille de Grille, devenue noble par l'acquisition des terres de Robiac (Gard) et d'Estoublon (Basses-Alpes) au XVI<sup>e</sup> siècle, était parmi les plus illustres de la ville d'Arles. Transportons-nous donc en Arles vers 1660. Jacques de Grille, né en 1619, est viguier, comme son père ; c'est un personnage très actif, et mêlé à toutes les affaires de la cité, en relations fréquentes avec Paris, où il a un frère, établi à la Cour, Antoine Gaspard, dit le sieur d'Estoublon, dont nous a parlé Saint-Simon (*Mémoires*, éd. Boislisle, XIII, 501), à propos d'un lavement administré de façon incongrue à M<sup>me</sup> de Brégy. Grâce à l'entregent d'Antoine Gaspard, on obtiendra que la terre d'Estoublon soit érigée en marquisat (avril 1674). La dame dont il s'agit sera la première du nom à porter le titre de marquise. (Baron du Roure, *Généalogie de la maison de Grille*, Paris, Champion, 1906).

Jacques de Grille est aussi amateur de belles-lettres. Quand l'Académie d'Arles fut fondée, en 1666, il y fut reçu, et, dès l'année suivante, désigné comme directeur, puis secrétaire perpétuel. Il contribua à la rédaction des statuts et ne cessa désormais d'être l'animateur de ses travaux. Les confrères y donnaient communication de leurs écrits, mais avaient pour objet principal les questions de langue. L'historien de cette compagnie, l'abbé Rance, nous informe qu'à l'occasion des Lettres patentes, le Parlement du pays l'appela l'*Académie à bien parler*. Il note qu'en juin 1675, elle décida « que chacun observeroit de tout son mieux les mots ou phrases les plus ordinaires qui sont dans la bouche des Provençaux et qui choquent ou la grand' mere française, ou la politesse, afin qu'estant observés on les put éviter facilement. » (Rance, *L'Académie d'Arles*, t. I, 296-297). Et Jacques de Grille, non content d'écrire *le Mont Parnasse ou de la préférence entre la prose et la poésie* (1663), ou le *Discours de la préférence entre les anciens ouvrages et les modernes*, discutera aussi des tours et vocables en invoquant l'autorité de Costar, Pascal, Sarrazin et Ménage (Rance, *op. cit.*, III, 272). Il mourut le 20 septembre 1692. Le *Mercure galant* de janvier 1678, dans une notice sur l'Académie d'Arles, parle de lui en termes excellents.

Or, sa femme, Delphine de Sartres, fille de Jean de Sartres, conseiller des aides à Montpellier (née en 1634, mariée en décembre 1650), partage les goûts de son mari. Elle assista parfois aux séances de l'Académie. En juin 1666, «elle fit une dissertation par laquelle elle prouva que les Académiciens doivent produire leurs ouvrages, et non pas les tenir cachés » (Rance, I, 58). Elle aida son mari à rédiger les statuts, et l'Académie l'en remercie ; elle répond à ces Messieurs (4 janvier 1667) une lettre dont le style est traînant et les sentiments délicats (Rance, I, 383). Quand elle quitte ce monde, l'auteur de l'Histoire abrégée de l'Académie d'Arles, qu'utilise Rance, écrit : « Le 17 mai 1685, Delphine de Sartres, épouse de Jacques de Grille, secrétaire perpétuel de l'Académie, mourut à l'âge de 51 ans, très regrettée ; elle avoit beaucoup de goût pour la musique, *et étoit très savante dans la littérature* ». C'est elle, à n'en pas douter, qui a couvert de son écriture légère et tremblée, les pages du manuscrit conservé à Marseille.

Que renferment ces pages ? Une oeuvre d'écrivain, certes non. Ce sont des remarques, des maximes, ou des fragments, que l'auteur a extraits de ses lectures, un carnet de notes et de résumés, par conséquent un aide-mémoire. Comme on n'indique pas les références, il est difficile de démêler s'il y a un apport personnel et quel en est l'importance. Tel quel, ce manuscrit, sorte de *vade-mecum*, fabriqué par l'usager lui-même, nous révèle assez bien les curiosités de celle qui l'a rédigé. Une précieuse ? Une femme savante ? Un bas-bleu ? Ces termes péjoratifs lui conviennent mal. Ici, ni démon d'écrire, ni pédantisme, ni bel esprit. Et surtout pas la moindre trace de romanesque ni de complaisance aux choses de la galanterie et de l'amour. Aucune incursion dans le royaume du Tendre. La marquise ne porte ses pensées que sur deux séries de problèmes : ceux qui intéressent la vie intérieure et ceux qui intéressent la bonne langue. Moraliste et grammairienne, voilà comment on pourrait la définir.

Moraliste et aussi psychologue. Bien significatifs les feuillets 189-190. Elle y a consigné, avec renvois à la page, des thèmes ou des passages qui l'ont frappée au cours de ses lectures, sur la flatterie, la gloire, les amis, etc. Or que lit-elle ? Surtout la *Sagesse*<sup>1</sup> de Cardan, Montaigne, Pascal, les *Entretiens* de Voiture (1654), les *Lettres* de Costar (1658-59), *L'Art de connaître les hommes* (Cureau de la chambre, 1659 et années suivantes), *L'art de panser*<sup>2</sup>, *L'art de conduire la volonté*. Et aussi quelques livres plus oubliés. Elle note : *Curiosité, dans Celinthe*, p. 38 ; — *Description de la Grèce, dans la 2<sup>e</sup> conversation de M. de...* ; — *Des amis, dans Œuvres mêlées, 2<sup>e</sup> partie* ; — *Poudre de sympathie, dans Idée générale des sciences*, p. 146. Lectures uniformément austères, on le voit, où il y a peu pour le plaisir ou le délassement.

Même gravité, dans le Dictionnaire moral et les Remarques générales pour lesquels elle a réservé 200 feuillets sur 227. D'abord elle a rassemblé, en ordre alphabétique, ce qu'elle a récolté, aphorismes, considérations, anecdotes, et ce qui vient de son cru. Voici des rubriques pour la lettre A : *Amitié, amour, âme, ambition, avance, apparence, art, admiration, astrologie, affliction, artifice* ; quant aux remarques générales, elles sont de même nature, mais jetées pêle-mêle, sans aucun classement. En feuilletant ces pages on est frappé de leur caractère laïque, comme nous dirions, ou séculier. La religion, la piété en sont absentes. M<sup>me</sup> d'Estoublon vit dans le monde, et ne s'intéresse qu'à la vie du monde, à l'honnête homme et à la société. Comme l'élite intellectuelle de son temps, elle est hantée par le désir de voir clair dans les notions morales et les états

---

1 Le *De Sapiëntia* de Cardan ne semble pas avoir été traduit en français. Saurait-elle le latin ? Ou s'agirait-il d'un ouvrage du même auteur, *De prudentia civili*, traduit par Choppin (2<sup>e</sup> éd., 1652, à la Bibl. Nat.) sous le titre de *La Science du monde ou la sagesse civile* ?

2 *L'Art de penser* (de qui ?) fit l'objet d'un entretien à l'Académie d'Arles, 7 mai 1668 : « On y trouvoit de grandes lumières pour la justesse de l'esprit dans le discernement du vrai et du faux ». Rance, III, 266.

psychologiques, de connaître avec précision les ressorts des sentiments et des passions. Mais elle est mondaine aussi dans l'autre sens du mot ; elle a dû se plaire dans les réunions et les compagnies : peut-être a-t-elle tenu un salon. Et elle s'étend longuement sur l'article *conversation*. Un code du savoir-vivre est, alors, une annexe de la morale. On ne saurait insister, mais on citera comme marque de son goût quelques pensées choisies, résidus de ses lectures ou de ses méditations : *Il ne faut pas moins s'étonner de voir de l'amour sous les cheveux blancs que de voir ces montagnes dont la teste est couverte de neige, et dont tes entrailles sont pleines de flammes ; — on se lasse plustot en se tenant debout qu'en marchant, c'est-à-dire que l'action nous est plus propre que le repos ; — l'espérance est le songe de ceux qui veillent, — l'esprit commence à fleurir quand le corps passe fleur ; — la fortune est fille de bonne maison, mais elle s'abandonne quelquefois à des valets ; — l'ignorant redoute la mort, le timide la craint, le fol se la procure, le curieux se la donne, mais le sage l'attend ; — la noblesse est à la vertu ce que la niche est à la statue ; elle la met au jour, elle la fait paroistre, mais elle n'ajoute rien à son établissement.* On reconnaît la manière. Par sa formation littéraire, M<sup>me</sup> d'Estoublon a un furieux tendre pour les images jolies et les formules un peu cherchées : on regrette parfois d'ignorer à qui en revient le mérite, à elle-même, ou à ses livres de chevet.

\*

\* \*

Déjà ce Dictionnaire moral fait une place aux questions de langue. Ainsi, au feuillet 108, l'article *écriture*. *Lorsqu'on a inventé l'écriture, on luy a fait imiter la prononciation le plus qu'il a esté possible, mais cette prononciation estant changée de temps en temps, l'écriture qui est plus fixe n'a pas laissé de demurer en son premier estat.* — Au feuillet 109, un article *parole*, où l'on recommande de fuir un débit précipité. — Au feuillet 176 cette remarque de phonétique impressive:

Dans toutes les langues la lettre L se trouve presque en tous les mots qui expriment la nature et les effectz de la douleur ; le hazard seul ne peut pas faire ce rapport ; cela peut venir de ce que la plupart des mots et principalement ceux qui désignent les passions ont été forméz conformément aux mouvemens dont l'âme est agitée, parce que l'âme faisant mouvoir les organes conformément à l'estat où elle se trouve, elle donne à la voix de différentes prononciations qui expriment et représentent en quelque sorte les sentimens qu'elle a et les agitations qu'elle souffre. Comme la douleur est une passion où l'âme se sent foible et lâche, il faut, pour représenter ces dispositions que dans les mots dont elle se sert, elle y employe des voix dont la prononciation soit mole et lâche. Or, de toutes les lettres, il n'y en a point dont la prononciation soit plus foible et plus mole que L. En effet, ceux qui ont la langue trop humide comme les enfans, changent toujours le R qui est la plus forte des consonnes en L.

Enfin, fol.148, un article *usage* dont on reconnaît l'inspirateur : *L'usage est le premier principe, le fondement, et la reigle de toute notre langue. L'usage est douteux en plusieurs façons, premièrement, lorsque la prononciation d'un mol est douteuse ; la seconde cause du doute de l'usage, c'est la rareté de l'usage. La troisième, lorsqu'on entend dire et qu'on voit écrire une même chose en deux façons, et qu'on ne sçait laquelle est la bonne ; en quatrième lieu, on doute de l'usage, lorsqu'il y a quelque exception aux règles les plus générales ; en cinquième lieu, on doute de l'usage en beaucoup de constructions grammaticales, où l'on ne, prend pas garde en parlant.*

Or l'usage, pour elle, c'est celui que recommande Vaugelas. A la vérité, elle semble avoir pratiqué celui-ci par personne interposée. Le livre qu'elle exploite, et dont ses notes ne sont que le résumé, mais qu'elle ne mentionne nominalemt qu'en quelques endroits, c'est celui de Du Tertre, pseudonyme du carme Jean Macé, *Méthode universelle pour apprendre facilement les langues, pour parler purement et écrire nettement en françois* (Paris, Gost, 1650). Cet ouvrage, outre un discours sur les difficultés de l'orthographe française, contient un recueil alphabétique des fameuses *Remarques sur la langue française*. « Ainsi mises au net, elles ne peuvent être que très profitables à

tous les honnestes gens », déclare l'auteur (p. 106 de l'édit. de 1652). Accessoirement, la marquise renvoie à Ménage, sans autre précision, sans doute aux *Observations sur la langue française*, Paris, 1672, mais c'est Du Tertre qui la guide pour éclaircir ses doutes.

Elle ne le dit pas, et j'avais cru tout d'abord que ses notes, très condensées, étaient plus ou moins de sa façon et méritaient d'être éditées. Confrontation faite, la substance en est presque entièrement tirée de Du Tertre : la publication intégrale devient inutile. Mais il n'est pas défendu de souligner quelles sont les difficultés qui la préoccupent. Ce sont avant tout celles qui ont rapport à l'exactitude des sens et à la propriété des mots. Peu de remarques sur l'orthographe, et elle renvoie à Ménage, Peu, sur la morphologie : *sortons et ressortissons, die et dise*, etc. ; peu sur la syntaxe : pour celle des participes, ou celle des noms propres, elle renvoie à Ménage, comme il lui arrive quand elle juge trop délicat de résumer. Elle est plus attentive aux difficultés de prononciation : *gentille se prononce comme fille, balayer non balier, aou est une triphongue qui n'a qu'un mesme son, si bien qu'on dit le mois d'aoust comme outil*. Elle s'inquiète de l'h aspirée, ailleurs elle consigne brièvement : « *Il faut dire araignée, suppos d'armes [terme de blason], hirondelle, goupillon d'un bénitier, herboliste, herboliser*.

Mais pour l'exactitude des tours et la délicatesse des nuances, elle ne néglige rien de ce que lui proposent ses maîtres : *la rivière a inondé nos terres et non pas sur nos terres ; — estre sur les armes, estre sous les armes, estre en arme ; — subvenir à la nécessité, non survenir ; — prier à disner marque un dessein prémédité, prier de disner marque un terme de rencontre et d'occasion*. Elle distingue : *chaire et chaize, consommer et consumer, desprendre et dépenser, duel et dueil, exhausser et exaucer, fonds et fond, fureur et furie, incendie et embrasement, jaillir et rejaillir, matinal et matineux, oiseleur et oiselier, opprimer et opprimer, pardonnable et excusable, plier et ployer, rays et rayons, réciproque et mutuel, soupçonneux et suspect, terroir, territoire et terrain, vrai et véritable*. Tout ceci vient de Du Tertre. Enfin, groupant encore les remarques de Du Tertre, et y ajoutant quelques éléments pris à d'autres, elle a dressé avec une scrupuleuse diligence une liste de mots à genre douteux, s'attachant surtout à ceux qui changent de sens en changeant de genre. Par là encore elle se révèle plus soucieuse du lexique et de son usage que de grammaire proprement dite.

Donnons, avant de terminer, quelques extraits suivis. Ce sont des notes, — des notules plutôt, — qui s'alignent, sans qu'on puisse, en raison de leur brièveté, dépister l'inspirateur direct ; quelques-unes sans doute sont à attribuer à la marquise ; quelques-unes aussi appelleraient un commentaire explicatif : mais le lecteur attentif reconnaîtra vite ce qui a motivé le doute, ou en quoi consiste la difficulté.

FEUILLET 206. — Ayeul et grand-père est la mesme chose ; autour est une préposition, alentour un adverbe ; arbaleste, arbalestrier ; astronomie, c'est la science des astres, astrologie, c'est la science de la dérivation ; ayeuls non ayeux ; neyer non noyer ; netteier, non nettoyer : sier du bois et seier du blé ; on dit le rabaissement d'une personne et le rabais des monnoyes ;... il l'interdisit et non il l'interdit ; ce que les maistres à escrire font autour des exemples, s'appellent paraphes ; on dit donner une feste, non un cadeau ; société non coterie ; de la prononciation du cha ou du k, Ménage p, 299 ; dévot péché (?) ; c'est un cordon bleu, non il est cordon bleu ; mure, mûrier, mûr en la signification de matusus. Saumur, sûr, sûrement, prûde. Il faut dire pour moy, en prose et de moy en vers ; on appelle guillemets, ces virgules renversées qui se mettent à la marge des livres pour marquer les choses sententieuses ; le mot de rivière n'est pas poétique et celui de fleuve n'est pas du discours familier...

FEUILLETS 208-209.—Je vous demande pardon et je vous fais excuse ; faites moi cette amitié est un terme de supériorité ou de familiarité ; au point du jour ; juridiction et non jurisdiction ; ou dit vacation en parlant de

la cessation des juridictions, et vacances en parlant de celle des collèges ; on dit vacations au pluriel ; confisseur se dit de celui qui fait les confitures, confiturier de celui qui les vend ; quand on parle des soldats qui portent le fusil, on dit fuseliers, de ceux qui font les fusils, fusiliers<sup>3</sup>... ; un prié-Dieu, et non un prie dieu ; hampe non hante ; issu de germain ; j'ai recouvré ce qui étoit perdu, et j'ai recouvert ce qui étoit découvert ; nentilles non lentilles ; poumon pour la partie, pulmonique pour la maladie ; academicien se dit de celui qui est d'une académie de gens de lettres, académiste de celui qui est d'une académie où l'on apprend à monter à cheval, académique se dit d'un discours ; courroye, corroyeur... ; il faut prononcer presque, non pas preques ; quoy qu'on dise estomac, il faut dire stomacal ; taux est le prix qu'on met aux denrées et a toute sorte de marchandises, taxe, c'est ce que les aisés et les comptables doivent payer, taxation ce qui est dû aux trésoriers et aux receveurs ; venimeux non vénéneux ; zephire au singulier, zéphirs au pluriel ; consultation, procuration ; legs, non légat ; cavalier se dit proprement de quiconque est à cheval ou va à cheval ; chevalier est celui qui est d'un ordre de chevalerie ; il faut dire labour en parlant du labourage et labeur en parlant d'un travail ; on dit réforme de monastère et réformation des coutumes ; coquelico, ponceau, pavot rouge ; esquinancié ; fer de cheval se dit d'un fer qu'on met au pié d'un cheval, fer à cheval est un terme de fortification ; feu et feüe pour défuncte ; bestail n'a point de pluriel, on dit bestiaux ; assassin parlant de la personne qui a assassiné, assassinat parlant de l'action, assassiner d'un excez fait de guet à pens, quoyque l'assassiné n'aye pas été tué ; les dents molaires meulent toute la vie ; enfermer se dit de ce qu'on met dans un coffre ou dans un cabinet, mais des choses que la nature fait naistre dans la terre ou dans la mer, on dit renfermer ; vers est toujours pour le lieu, envers pour les personnes ; auparavant est toujours adverbe ; lessive ; micacoles, alises, l'arbre alisier ; courbé, enflé, non courbe, enfle ; purgation, non pas purge ; il sent mauvais, non il sent mal ; chanonie, non canonicat ; achapt, non achept ; j'en ay douté, non je m'en suis douté ; de deux jours l'un, non un jour l'autre non ; il fait croté, il y a des boues ; j'ai laissé tomber une telle chose, ou une telle chose est tombée, non pas j'ai tombé une telle chose<sup>4</sup>...

La page la plus curieuse est la suivante, feuillet 224. En tête ; *Façons de parler* ; à la ligne : La conversation porta ce jour-là sur :

Un ballustre à auteur d'appuy ; j'estois dans l'aise de vous voir ; lors que ; il y avoit, des orangers plantez à la ligne avec un bel ordre ; une gorge et une bouche bien taillée ; il y a du particulier dans cette aventure ; il vit un homme qui gravissoit contre les rochers ; lorsque la nuit fut entièrement fermée ; la peine que les autres en souffrent tourne à notre avantage ; on dit d'un diamant en termes de l'art qu'il a beaucoup de poliment et de brillement ; c'est une charge de nouvelle érection ; ce noir fit du chagrin et de l'impatience, partant du dépit ; monter sur un navire ; un besot [sans doute biseau] parlant, du verre est un talut parlant du bois<sup>5</sup> ; ni luy ni moy n'avons failli ; on deffendit de la laisser seule, tant que cette première insolence eut cessé son feu ; n'en pouvant plus qu'elle ne fust seule, pour donner un libre cours à sa joye ; ce n'est pas pour rien que l'amour a des ailes ; c'est habit avoit une telle grâce sur elle qu'il falloit luy en donner un de déesse en la place ; les traits de visage si bien proportionnez qu'on n'y trouveroit que reprendre ; la chaleur n'estoit pas encore abatue ; un milan qui dans l'air planoit ; s'ils ont présenté de l'antidote, ils avoient précédemment fait avaler le poison ; cette adroite personne vouloit prendre les devans ; courre tous les inconvénients ; que si ce désir ne pouvoit se nommer de l'amour ; pour ne pas donner de connoissance ; la vivacité d'esprit ; il n'avoit contribué que du sujet ; ils demeurèrent plus d'à demy persuadés.

Des expressions, on le voit, ou des fragments de phrases qu'on a relevés dans les livres pour en discuter en réunion chez la marquise ou chez les académiciens d'Arles. C'est un programme de séance aussi suggestif que chargé. On ne s'étonnera pas que, après la langue, deux feuillets (220-221) soient consacrés à la *beauté du stile*. Le début est tiré de Du Tertre (p. 234, éd. 1652) : *Les plus grands ennemis de la netteté du slite sont les équivoques et les parenthèses*. Suivent les préceptes destinés à devenir traditionnels, sur la répétition des mots, sur les termes élégants et les termes barbares, sur l'aménagement des *et*, des *que*, des *si*, des *mais*, sur la nécessité d'éviter en prose les rimes et les cadences du vers, sur les métaphores, sur les comparaisons, sur les dangers des néologismes et des archaïsmes. Tout l'art d'écrire est résumé en cent lignes, et l'on ajoute cette

3 Renvois à Ménage.

4 Les dernières remarques me paraissent viser des *provençalismes*.

5 C'est-à-dire : *biseau* pour tailler le verre en oblique, et *talut* ou *talus*, biseau pour tailler le bois.

réflexion désabusée : *On veut aujourd'hui dans le langage des qualités qu'il est assez difficile d'allier ensemble : une grande facilité et une grande exactitude ; des paroles harmonieuses mais pleines de sens ; de la brièveté et de la clarté ; une expression très simple et en même temps très noble ; une extrême pureté et une grande naïveté et avec tout cela je ne sais quoi de fier et de piquant.*

Ce livret méritait-il d'être exhumé ? Non certes, quant à son contenu. Mais il est un témoignage : il donne une idée du modeste travail linguistique qui se faisait loin de la Cour et de la ville, aussi du conformisme méticuleux auquel s'applique la bonne société jusqu'aux confins du royaume. Le magistère de Vaugelas, de ses continuateurs, s'exerce au loin. Et puis M<sup>me</sup> d'Estoublon est sympathique par cette bonne volonté en quête d'orthodoxie grammaticale. De plus, avec ses préoccupations morales on aperçoit en elle une femme sérieuse, sans frivolité, aucunement romanesque ou chimérique. Grâce à elle sont réhabilitées ces *pecques provinciales* que, dès la rhétorique, on nous apprenait à dénigrer.

Extrait de « *Mélanges de philologie et d'histoire littéraire offerts à Edmond Huguet, Professeur honoraire à la faculté des lettres de l'Université de Paris, président de la société des textes français modernes par ses élèves, ses collègues et ses amis.* - « *Une précieuse arlésienne : ses notes ses curiosités* » / Auguste Brun . - Paris : Boivin & C<sup>ie</sup>, Editeurs, rue Palatine, 1940.